

Pol 4090 - Partis Politiques

Instructeur : Dan Pfeffer

Courriel : pfeffer.dan@uqam.ca

Descriptif du cours :

Ce cours permettra aux étudiants d'acquérir une bonne connaissance du fonctionnement des partis politiques, d'un point de vue théorique, canadien, québécois, et international. Nous tenterons d'explorer plusieurs thèmes, tels que : les femmes et les partis politiques, les partis politiques régionalistes, et sécessionnistes, les systèmes de partis politiques, le vote, les médias, etc.

Pédagogie :

La pédagogie est centrée sur une combinaison de cours magistraux et de présentations effectuées par les étudiants. Chaque cours sera réparti en trois sections : (i) introduction du thème par l'instructeur, (ii) présentations par les étudiants, (iii) séminaire : débats et discussions entre les étudiants.

Évaluation :

Participation : **20%** - Cela comprend non seulement le fait d'assister au cours, mais aussi de faire des contributions pertinentes aux lectures de la semaine.

Présentations : **20%** - chaque étudiant effectue une présentation à propos d'un des textes hebdomadaires.

Fiches de lecture : **60%** - Quatre (4) fiches de lecture doivent être remises au cours de la session. Les fiches sont d'une longueur maximale de 3 pages (à interligne un et demi, Times New Roman, 12 points). Les fiches doivent être remises en version imprimée, dans la boîte prévue à cet effet au département de science politique (A-3405). Les documents transmis par voie électronique ne seront pas acceptés.

La pénalité pour les retards dans la remise des travaux est de 5 % par jour de retard. Tout travail remis après la fermeture des bureaux du secrétariat à 17h sera considéré comme ayant été remis le matin du jour ouvrable suivant. Les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Fiche 1 : **À rendre lundi, le 30 janvier**, sur les lectures de semaine 4.

Fiche 2 : **À rendre lundi, le 20 février**, sur les lectures de semaine 7.

Fiche 3 : **À rendre lundi, le 19 mars**, sur les lectures de semaine 10.

Fiche 4 : **À rendre lundi, le 2 avril**, sur les lectures de semaine 12.

Textes à se procurer :

Recueil de textes, à repro-UQAM.

Bickerton, J., P. Smith, A-G. Gagnon. 2002. *Partis politiques et comportement électoral au Canada*. Boréal : Montréal.

Thèmes, et lectures obligatoires :

Semaine 1, le 10 janvier – Présentation du plan de cours

Semaine 2, le 17 janvier – Introduction à l'organisation des partis politiques

Ostrogorski, M. 1993. La démocratie et les partis politiques. Librairie Arthème Fayard. **443-505**

Semaine 3, le 24 janvier – Idéologies, et le clivage gauche-droite

Parenteau, D, et I. Parenteau. 2008. Les idéologies politiques : le clivage gauche-droite. Presses de l'université du Québec : Québec. **65-129**

Semaine 4, le 31 janvier – Systèmes de partis

Duverger, M. 1951. Les partis politiques. Librairie Armand Colin : Paris. **34-58 et 237-257.**

Sartori, G. 2011. Partis et systèmes de partis : un cadre d'analyse. Éditions de l'université libre de Bruxelles. **193-214.**

Semaine 5, le 7 février – Partis politiques au Canada I

Bickerton, J. 1997. « Crimes et châtement : le Parti progressiste-conservateur du Canada entre 1984 et 1993 ». *Politique et Sociétés*, 16, no. 2, 117-142.

Chapitre **2** du livre *Partis politiques et comportement électoral au Canada*. **37-76.**

Semaine 6, le 14 février – Partis politiques au Canada II

Chapitres **3 et 4** du livre *Partis politiques et comportement électoral au Canada*. **77-155**.

Semaine 7, le 21 février – Partis politiques au Québec

Tanguay, B. 2003. « Sclérose ou parfait état de santé? Examen du système de partis au Québec au XXI^e siècle », dans A.-G. Gagnon (dir.), *Québec état et société*, tome 2. Québec Amérique : Montreal, **253-277**.

Bélanger, E., et R. Nadeau. 2008. « La montée des tiers partis au Québec à l'élection de 2007 », *IRPP*, 14, no. 17.

Semaine de lecture –

Semaine 8, le 6 mars – Partis politiques et médias

Verville, M. et T. Giasson. 2011. « Les partis politiques provinciaux québécois à l'heure du web 2.0 et des médias sociaux » ACSP, Waterloo, 16-18 mai 2011.

Gidengil, E. and J. Everitt. 2003. « Conventional Coverage/Unconventional Politicians: Gender and Media Coverage of Canadian Leaders' Debates, 1993, 1997, 2000 ». *Canadian Journal of Political Science*, 36, no. 3, 559-577.

Semaine 9, le 13 mars – Partis politiques régionalistes

Delwit, P. 2005. *Les partis régionalistes en Europe*. Éditions de l'université de Bruxelles : Bruxelles, **7-20**.

Chapitre **5** du livre *Partis politiques et comportement électoral au Canada*, **165-212**.

Semaine 10, le 20 mars – Partis politiques sécessionnistes

Bell, S. 2005. « Le parti national écossais », dans : Delwit, P. (dir.) *Les partis régionalistes en Europe*. Éditions de l'université de Bruxelles : Bruxelles. 147-160.

Young, L. et É. Bélanger. 2008. « BQ in the House : The Nature of Sovereignist Representation in the Canadian Parliament », *Nationalism and Ethnic Politics*, 14, 487-522.

Semaine 11, le 27 mars – Le vote

Braconnier, C. et J.-Y. Dormagen. 2010. « Le vote de cités : est-il structuré par un clivage ethnique? », *Revue Française de science politique*, 60, no. 4, 663-689.

Bélanger, É. et G. Gélinau. 2011. « Le vote économique en contexte de crise financière : l'élection provinciale de 2008 au Québec », *RCSP*, 44, no. 3, 529-551.

Semaine 12, le 3 avril – Partis politiques et les femmes

Praud, J. 1998. « La seconde vague féministe et la féminisation du parti socialiste français et du Parti Québécois », *Politiques et Sociétés*, 17, no 1-2, 71-90.

Termbly, M. 1998. « Do Female MPs Substantively Represent Women? », *RCSP*, 31, no. 3, 435-465.

Semaine 13, le 10 avril – Synthèse et conclusion

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.